



## Nomination de Joachim Gauck comme futur président fédéral

En l'espace de vingt mois, l'Allemagne a perdu deux présidents fédéraux : Horst Köhler, qui venait d'être réélu pour un second mandat, a démissionné fin mai 2010 parce qu'il n'a pas supporté la critique dont il faisait l'objet en raison de propos maladroits sur le rôle qu'il attribuait à la Bundeswehr dans la défense des intérêts économiques du pays<sup>1</sup> ; Christian Wulff, quant à lui, vient de démissionner pour des motifs qui n'ont rien d'honorable. Malmené par la presse pour avoir bénéficié d'avantages financiers en tant que ministre-président de Basse-Saxe, le parquet de Hanovre demandait la levée de son immunité afin de pouvoir faire toute la lumière sur la question de savoir s'il avait cautionné une entreprise cinématographique allemande dont le propriétaire lui avait accordé quelques faveurs telles que des séjours touristiques gratuits ou la mise à disposition... d'un téléphone portable, avantages dont le Président affirmaient, sans convaincre, qu'il en avait remboursé le montant à son prestataire... en liquide. Ces reproches font en général sourire en France, pays de tradition catholique qui connaît pire en l'affaire, mais l'Allemagne est plutôt de tradition protestante et beaucoup plus regardante en la matière. Christian Wulff avait cru pouvoir durer, l'ouverture d'une enquête à son encontre par le parquet a mis un terme à cette illusion. Jusqu'à aujourd'hui, il semble ne pas avoir vraiment compris ce qui lui est reproché et explique son malheur par une campagne de presse menée contre lui,

en particulier la *Bild-Zeitung*, dont il avait pourtant été, des années durant, l'enfant gâté, bénéficiant d'autant plus de son attention sympathique que sa nouvelle épouse, Bettina, avait tout le *glamour* nécessaire pour plaire et faire rêver. Au moins, Ch. Wulff aura-t-il eu le courage au cours de sa courte présidence de dire que l'islam faisait partie de l'Allemagne et y avait donc sa place.

La démission de Ch. Wulff a, à juste titre, été interprétée comme une mauvaise affaire pour la chancelière qui avait, en son temps, choisi le ministre-président chrétien-démocrate de Basse-Saxe par calcul politique et l'avait soutenu contre bon escient jusqu'à une démission devenue inévitable. Cette démission montrait qu'A. Merkel, à deux reprises, n'avait pas fait les bons choix en proposant H. Köhler puis Ch. Wulff comme chef d'État de l'Allemagne. Que révèlent cette démission et la nomination de Joachim Gauck à la Présidence fédérale dans l'Allemagne d'aujourd'hui alors que celui-ci avait été, en 2010, le candidat malheureux du SPD et des Verts ?

L'élection d'un nouveau président fédéral est toujours l'expression d'un rapport de forces au sein du pays et le révélateur des alliances mises en œuvre pour permettre le maintien ou l'arrivée d'un ou de deux partis au pouvoir. Ainsi l'élection de Gustav Heinemann (SPD) le 5 mars 1969 avec les voix du SPD et du FDP annonçait-elle l'émergence de la coalition social-libé-

rale qui conduisit Willy Brandt à la chancellerie quelques mois plus tard. L'élection de Walter Scheel (FDP) confirme en 1974 le maintien au pouvoir de cette coalition tandis que l'élection, cinq ans plus tard, de Carl Carstens, un chrétien-démocrate de combat, annonce la volonté de la CDU/CSU de revenir aux affaires. Depuis, l'Allemagne n'a connu en la personne de Johannes Rau (1999-2004) qu'un seul nouveau président social-démocrate. Sa mandature coïncide avec celle de la coalition SPD/Verts conduite par Gerhard Schröder de 1998 à 2005. Alors c'est vrai que la nomination de Joachim Gauck, ancien candidat du SPD et des Verts de 2010, par l'ensemble des partis – CDU/CSU, FDP, SPD et Verts – hors *Die Linke*, étonne quelque peu ! Faute d'être assurée d'une majorité confortable à l'Assemblée fédérale<sup>2</sup> qui élit le Président fédéral, la chancellerie était obligée de composer avec l'opposition, mais elle n'avait sans doute pas compté avec la position en flèche qu'adopta le FDP quand sa direction décida à l'unanimité de soutenir la candidature de l'opposition, une façon claire de prendre sa revanche sur un partenaire gouvernemental avec lequel il ne s'entend guère depuis le début de la législature<sup>3</sup>. Lors de la réunion de concertation à laquelle avait convié à Berlin la chancellerie le 19 février pour aboutir à une proposition consensuelle, celle-ci s'est vue contrainte de se rallier à la proposition de l'opposition après que les autres candidatures aient fait l'objet de refus successifs. Le FDP refusait, entre autres, la candidature de Petra Roth parce que celle-ci aurait été comprise comme un signal politique des chrétiens-démocrates en faveur d'une alliance avec les Verts, alliance menée sans grandes difficultés depuis des années par la maire de Francfort sur le Main. D'autres candidats pressentis avaient décliné la proposition. En acceptant la candidature de J. Gauck, la chancellerie fait pourtant preuve d'adresse politique dans une situation pour elle difficile : elle fait preuve d'ouverture d'esprit « en sautant au-dessus de son ombre » et surtout elle évite une rupture prématurée de la coalition gouvernementale qu'elle dirige. Elle sait avoir besoin dans les

mois qui viennent d'un gouvernement opérationnel pour régler la crise grecque et celle de l'Europe et de l'Euro qui perdure. Dans l'adversité, A. Merkel prend la stature d'une véritable femme d'État et met l'intérêt national et européen au-dessus des combines des partis, tout en sachant que son propre parti lui en voudra longtemps de son ralliement qui, aux yeux de ses principaux détracteurs, ne fait que confirmer sa propension à « social démocratiser » la CDU. Il y a un lien entre l'élection du président fédéral et la crise qui, sous le titre « L'Allemagne, l'Europe et la crise », est traitée dans le dossier de ce numéro.

La crise provoquée par la démission de Ch. Wulff a été l'occasion pour les médias de débattre de la personnalité du président fédéral mais aussi de la nécessité de sa fonction et du mode de son élection. L'ancien président fédéral Werner Herzog, qui fut auparavant président du Tribunal constitutionnel de Karlsruhe, y voit un reliquat de l'État féodal et de l'État autoritaire (*Obrigkeitsstaat*) : le président fédéral est un ersatz de monarque. L'Allemagne républicaine a-t-elle dès lors, besoin, d'un tel ersatz, suggèrent d'aucuns. On peut partir de l'idée que ce débat est à peu près aussi récurrent et vain que celui sur la suppression de la monarchie en Angleterre quand la famille royale est décriée dans les médias. D'autres se contentent de réclamer, au nom de la démocratie, que le président fédéral soit directement élu par le peuple, une façon de sous-entendre que le peuple ne ferait pas plus mal que les élites dirigeantes. Mais c'est ne pas tenir compte du fait que l'élection du président fédéral au suffrage universel changerait le régime politique du tout au tout puisque le pivot central en est depuis 1949 le Bundestag, seule institution légitimée par le suffrage universel. Le chancelier lui-même ne tient pas sa légitimité du peuple mais du parlement qui l'élit sur proposition du président fédéral. Ou bien l'élection du président fédéral au suffrage universel est un simple gadget démocratique et il n'a guère de raison d'être ou bien il signifie plus et il bouleverse l'équilibre institutionnel de la République fédérale qu'il fragilise en la rapprochant du système de Weimar.

Ce rappel montre que si le président fédéral, a d'abord, comme l'ont rappelé à juste titre, les commentateurs en Allemagne et à l'étranger, une fonction honorifique, il n'est pas sans pouvoirs ou sans responsabilités. En particulier en période de crise. Non seulement il propose au vote du parlement le candidat à la chancellerie qui s'impose<sup>4</sup>, il est le seul à disposer du droit de prononcer la dissolution du parlement et des élections anticipées après l'échec d'un vote de confiance du chancelier en poste ou l'incapacité par trois fois du parlement d'élire un chancelier. Il participe encore du pouvoir exécutif dans la mesure où il nomme et renvoie les ministres, les officiers généraux et les hauts fonctionnaires, signe et promulgue les lois. Il participe de l'exécutif, pourtant son rôle est plus consultatif que décisif, ce qui ramène la fonction première du président fédéral à être un magistrat moral. C'est pourquoi les plus grands présidents fédéraux ont d'abord agi par leurs discours, en premier Theodor Heuss, quand la République fédérale naissante avait besoin d'orientation politique, Gustav Heinemann, chantre humble et un peu rugueux de l'idée sociale-libérale, et Richard von Weizsäcker dont le discours du 8 mai 1985 est resté ancré dans les mémoires. Ils avaient tous trois une certaine onction pastorale.

Joachim Gauck s'inscrit de par sa biographie dans cette lignée. Né en 1940 à Rostock, il est pasteur protestant avec, comme il l'a dit de multiples façons, de « bonnes raisons d'être anticommuniste ». Rentré de captivité britannique, son père est arrêté en 1951 par la police soviétique : disposant de livres occidentaux il est soupçonné d'intelligence avec les Occidentaux. Déporté en Sibérie, il ne devra qu'à l'action menée par K. Adenauer à Moscou en 1955 sur l'ouverture de relations diplomatiques entre l'URSS et la RFA de pouvoir rentrer alors chez lui, en RDA. Dans les années 1980, il milite au sein des mouvements civiques et est élu, le 18 mars 1990 à la Chambre du peuple sur la liste *Bündnis 90*, comme militant du *Neues Forum*. Il est alors

chargé de contrôler la dissolution du ministère pour la Sécurité de l'État et de préserver ses archives de la destruction. Il est tout naturellement, pour deux mandats successifs, chargé de 1990 à 2000 des archives de la Stasi : *Bundesbeauftragter für die Unterlagen des Staatssicherheitsdienstes der ehemaligen Deutschen Demokratischen Republik*<sup>5</sup>, office bientôt appelé *Gauck-Behörde* par commodité mais aussi parce que l'identification de l'office avec son directeur s'est rapidement imposée. On comprend pourquoi il n'est pas le candidat de *Die Linke* qui estime que 5 millions d'électeurs n'étaient pas représentés lors de la réunion de concertation provoquée à la chancellerie le 19 février par Angela Merkel. Joachim Gauck a aujourd'hui, comme candidat nommé à la Présidence fédérale, la fonction de conduire moralement le pays et d'œuvrer à son unité nationale. Il en a l'envergure et les facultés intellectuelles<sup>6</sup>.

– Jérôme VAILLANT –

### Notes

1. Cf. l'étude très détaillée qu'a faite H. Ménudier de la démission de H. Köhler in AA n° 193, pp. 12-28 : « De Horst Köhler à Christian Wulff. L'élection présidentielle du 30 juin 2010 ».

2. La *Bundesversammlung* est composée pour moitié des députés du Bundestag et pour l'autre moitié de délégués des parlements des Länder nommés par les partis qui y sont représentés proportionnellement au rapport de forces existant entre eux. Sa composition reflète donc bien la situation momentanée du pays, en fonction des résultats des élections régionales.

3. Cf. l'analyse de M. Weinachter, « Le gouvernement Merkel à mi-mandat : une coalition qui n'a pas tenu ses promesses ? » dans AA n° 198, pp. 3-18.

4. Il est passablement lié dans sa liberté de choix par les résultats des élections fédérales et les déclarations des partis et des candidats prêts à exercer les fonctions de chancelier.

5. Voir [www.bstu.bund.de](http://www.bstu.bund.de)

6. On lira avec intérêt la transcription du discours qu'a tenu à Bordeaux en 1999, lors d'un colloque sur le 10<sup>e</sup> anniversaire de la chute du Mur, ce que J. Gauck dit des difficultés mais aussi des chances de se confronter aux régimes totalitaires : « Aufarbeitung totalitärer Herrschaft : Belastung und Chance » in N. Pelletier et J. Mondot (sous la dir. de), *La chute du Mur de Berlin*, Presses universitaires de Bordeaux (coll. Crises du XX<sup>e</sup> siècle), Bordeaux 2004, pp. 147-158.